



Ville de
Malintrat

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 063-216302042-20240306-8_24-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le six mars à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -29 février 2024

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, Mme VIALLE Anne-Marie, M. CONDEMINÉ Jérôme, M. CHORDA Marco, Mme HANZEL Marie-Josée, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. DA SILVA Carlos, Mme BURIAS Céline, M. SAUSSAC Cyril, Mme BARTIN Marie, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

Membres absents : Néant

Secrétaire : Madame BURIAS Céline

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

8_24 COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL 2023

Monsieur MAGNOUX André, Maire indique que le Compte de Gestion du budget communal pour l'exercice 2023, établi par le Comptable des Finances Publiques, est identique au Compte Administratif voté précédemment.

Il propose d'adopter le compte de gestion établi par ces comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE, d'approuver le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2023.

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 8 mars 2024
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :

Publié le :

MAIRIE DE MALINTRAT